

LE DOSSIER DE L'USAGER

Mercredi 14 juin 2017

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale et la loi 2002-303 relative aux droits des malades ont fait du dossier l'outil central garantissant le droit de l'utilisateur à l'information au sein des établissements et services.

Parce qu'il rassemble les informations recueillies dans le cadre de l'accompagnement – et des accompagnements successifs, le dossier se situe au cœur de nombreux enjeux : travail en équipe, cohérence, continuité, etc. Parce qu'il est constitué et consulté par différents professionnels – et par l'utilisateur lui-même, le dossier renvoie également à la question du secret et à celle de la qualité des écrits.

L'enjeu de cette formation pour les participants sera de comprendre les règles qui encadrent la constitution et l'utilisation du dossier, mais aussi d'échanger sur les pratiques afin de les améliorer et de faire du dossier un outil au service de la qualité de l'accompagnement et de l'information de l'utilisateur.

OBJECTIFS

- > Connaître les règles juridiques qui encadrent la constitution du dossier, sa conservation et son accès
- > Améliorer sa méthodologie d'élaboration et de gestion des dossiers afin d'en faire un outil de travail entre professionnels et un outil de communication en direction de l'utilisateur

CONTENU

- > Le dossier
 - le cadre juridique et réglementaire (loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, loi 2002-303 relative aux droits des malades, etc.)
 - le contenu : les différents éléments composant le dossier (données administratives, sociales, médicales, éducatives, etc.), les différents types de dossiers
 - la question des notes personnelles
- > L'accès au dossier
 - l'organisation de la consultation par les professionnels : la conciliation entre partage d'informations et secret professionnel; la question de l'informatisation
 - l'accès de la personne à son dossier : modalités et accompagnement
- > Les modalités d'archivage des données et de conservation des dossiers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques ; Exemples ; Échanges pratiques

■ PUBLIC

Tous les personnels des établissements et services amenés à utiliser les dossiers des usagers.

Niveau : sensibilisation.

■ FORMATEUR

Caroline ROBICHON, Consultante – Formatrice pour le CREAI Centre-Val de Loire, après un parcours d'Éducatrice Spécialisée puis de formatrice et de cadre dans des écoles de travail social,



INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA JOURNÉE

- **Horaires** : 9h30/12h30 - 14h/17h (Accueil à partir de 9h)
- **Lieu** : Dans les locaux du CREAI Centre- Val de Loire 35 Avenue de Paris - 45000 Orléans
- **Déjeuner** : repas sur place
- **Conditions financières de participation** :

Tarif général	350 € / personne, repas inclus
Tarif contribuant au CREAI	200 € / personne, repas inclus

➤ **Date limite d'inscription** : 8 juin 2017

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif seront traitées.

➤ **Conditions d'annulation** :

Seule une annulation signifiée au CREAI Centre par écrit 5 jours avant le début de la formation entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

➤ **Facturation / Attestation** :

Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée. Chaque participant recevra une attestation de présence.

■ CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT

CREAI CENTRE – 35 Avenue de Paris - 45000 ORLEANS (proche gare SNCF)

Blandine Gaillard – b.gaillard@creai-centre.asso.fr

☎ : 02 38 74 56 00 / N° FPC : 2445 000 745